Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20260605-26_27-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Uniac, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LESNÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 27/05/2026
Date d'affichage de la convocation : 27/05/2026

Présents : Hervé LESNÉ, Laëtitia MAZURE, Aurélie BEAUTRAIS, Marc DEBERLES, Christelle RENAULT, Jérôme LE MASSON, Cédric GRASLAND, Morgane GERARD, Aurélie GERARD, Karine PASSILLY, Lenaïg LE BAIL, Alexis BOUCHARD
Excusés et représentés par pouvoir: Pierre VITRE (donne pouvoir à : Marc DEBERLES) Jean-François DELYS (donne pouvoir à Aurélie BEAUTRAIS) Florie TOXE GUICHARD (donne pour voir à Laëtitia MAZURE)
Président de séance : Hervé LESNÉ
Secrétaire de séance : Christelle LAMOUR

26.27 ÉLECTIONS
Désignation des délégué.e.s et suppléant.e.s pour les sénatoriales

Vu le décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégué.e.s des conseils municipaux et de leurs suppléant.e.s et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Composition du bureau électoral
Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgé.e.s à l'ouverture du scrutin et de des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
Monsieur Marc DEBERLES, Madame Karine PASSILLY, Madame Aurélie GERARD, Monsieur Alexis BOUCHARD.
La présidence du bureau est assurée par le maire.
Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance, qui est l'élection des délégué.s en vue des élections sénatoriales.
Le Maire indique que doivent être élus 3 délégué.e.s et 3 suppléant.e.s.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Les candidatures enregistrées

Délégué.e.s : - Hervé LESNÉ	*- Laëtitia MAZURE*	*- Karine PASSILLY*
Suppléant.e.s : - Marc DEBERLES	*- Morgane GERARD*	*- Alexis BOUCHARD*

Election des délégué.e.s
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15	Bulletins nuls ou blancs : 0	
Suffrages exprimés : 15	Majorité absolue : 8	
Ont obtenu : - Hervé LESNÉ : 15	- Laëtitia MAZURE : 15	- Karine PASSILLY : 14

À la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales :
Hervé LESNÉ , Laëtitia MAZURE , Karine PASSILLY

Election des suppléant.e.s
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15	Bulletins nuls ou blancs : 0		
Suffrages exprimés : 15	Majorité absolue : 8		
Ont obtenu : - Marc DEBERLES : 15	Morgane GERARD : 15	Alexis BOUCHARD : 6	Lénaïg LE BAIL : 6

Second tour
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15	Bulletins nuls ou blancs : 1	
Suffrages exprimés : 14	Majorité absolue : 8	
Ont obtenu : - Lénaïg LE BAIL : 9		Alexis BOUCHARD : 5

À la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales :
Marc DEBERLES, Morgane GERARD, Lénaïg LE BAIL

Le Maire, Hervé LESNÉ

COMMUNE DE SAINT-UNIAC (Ille-et-Vilaine)